









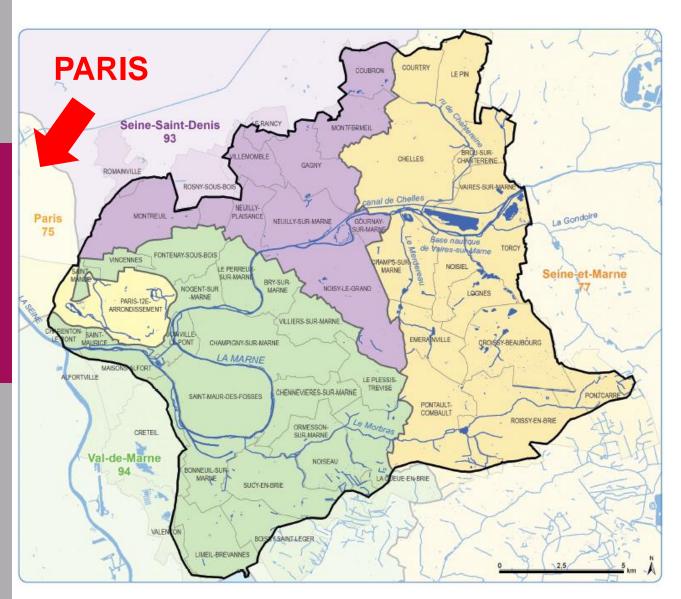
Elaboration d'un Plan de paysage dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Marne Confluence

Christophe DEBARRE – Syndicat Marne Vive

DES PLATEAUX À LA MARNE: quels paysages de l'eau pour demain?



Le territoire Marne Confluence



L'eau dans le territoire

District hydrographique:

Seine-Normandie

Masses d'eau superficielles :

- → Marne (de la Gondoire à la Seine)
- → Morbras
- → ru du Merdereau
- → ru de Chantereine

Masses d'eau artificielles :

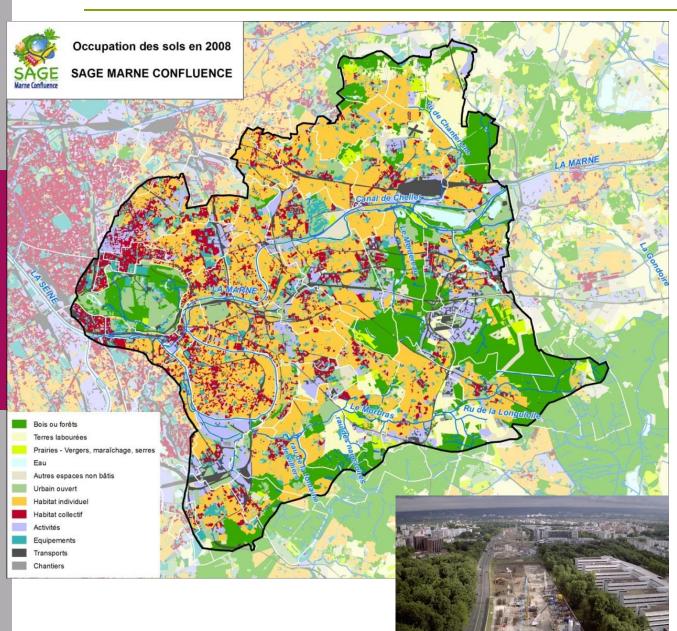
- → canal de Chelles
- → base de Vaires-sur-Marne

Masses d'eau souterraines :

- → Eocène Valois
- → Tertiaire Champignyen- Brie et Soissonnais



Un territoire très urbain et en mutation



Le territoire en chiffres

Surface: 270 km²

52 communes

4 départements

→ Paris

→ Val-de-Marne

→ Seine-Saint-Denis

→ Seine-et-Marne

1 région : lle-de-France

Population:

1 400 828 habitants

+ 200 000 habitants depuis 1982

Nombre de logements :

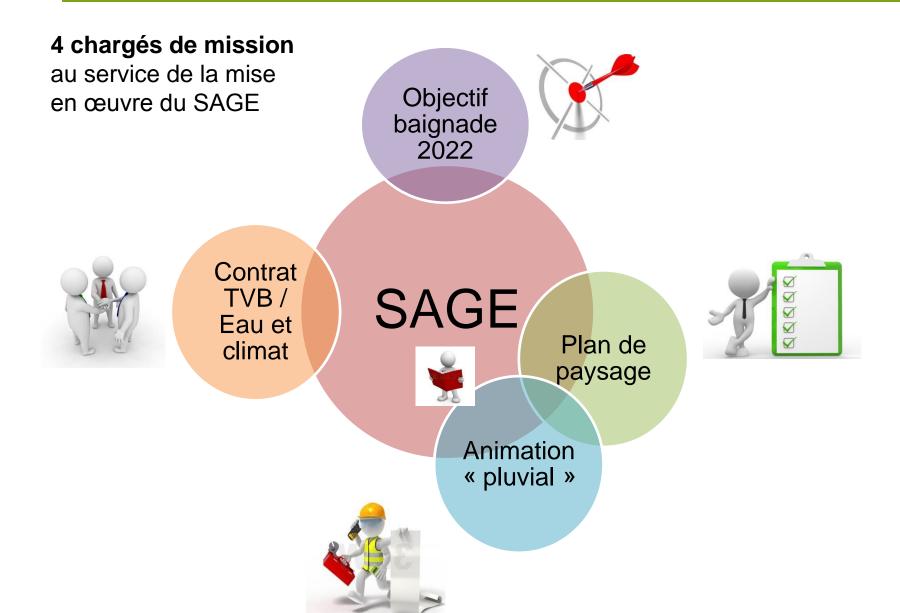
610 390 + 130 000 logements depuis 1982

Occupation du sol:

- → 71% de surfaces urbanisées
- → 29% de surfaces naturelles ou agricoles



Les outils et les moyens du Syndicat





Le Plan d'aménagement et de gestion durable - PAGD

Compatibilité

6 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OG 1 : Réussir l'impérieuse intégration de l'eau, des milieux et des continuités écologiques dans la dynamique de développement à l'œuvre sur le territoire Marne Confluence

OG 2 : Améliorer la qualité de toutes les eaux du territoire Marne Confluence de façon à permettre le retour de la baignade en Marne en 2022, sécuriser la production d'eau potable et atteindre les exigences DCE

OG 3 : Renforcer le fonctionnement écologique de la Marne en articulation avec son identité paysagère et la pratique équilibrée des usages

OG 4 : Reconquérir les affluents et les anciens rus, avec une exigence écologique et paysagère pour en favoriser la (re)découverte et l'appropriation sociale

OG 5 : Se réapproprier les bords de Marne et du canal de Chelles pour en faire des lieux attractifs et concrétiser le retour de la baignade en 2022, dans le respect des identités paysagères et des exigences écologiques

OG 6 : Coordonner, outiller et mobiliser les acteurs institutionnels, les usagers de l'eau et la population pour assurer la réussite du SAGE

24 SOUS-OBJECTIFS

83 DISPOSITIONS



Genèse du Plan de Paysage Marne Confluence



Elaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Marne Confluence (approuvé 2 jan 2018)



Stratégie du SAGE : « Un engagement pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire » → Miser sur l'approche paysagère et la baignade



Disposition 121 du SAGE : « Elaborer le référentiel des paysages de l'eau / plan paysage à l'échelle du territoire Marne Confluence »

Lauréat de l'appel à projets national « Plans de paysage »



Elaboration du Plan de Paysage (études, concertation)



Mise en œuvre du SAGE et du Plan de Paysage (animation, accompagnement)



Le « paysage » c'est quoi?

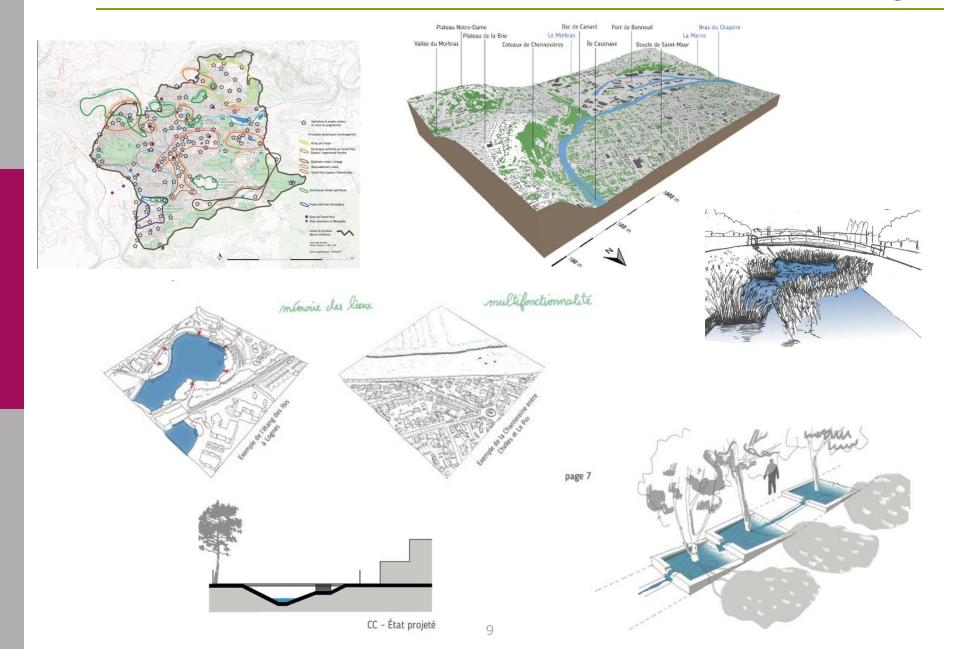
Paysage désigne « une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Article 1 de la Convention Européenne du Paysage, du 20 octobre 2000)



 Les « paysages de l'eau » : une diversité des paysages, liés notamment aux objets paysagers liés à l'eau (la Marne, les plans d'eau, les affluents, la mémoire de l'eau, les traces des anciens rus...)



Une diversité de représentations et de modes d'expression des paysages





Une diversité de représentations et de modes d'expression des paysages





Méthode

- Visites Arpentages de terrain
- Ateliers de travail
- Carte interactive en ligne







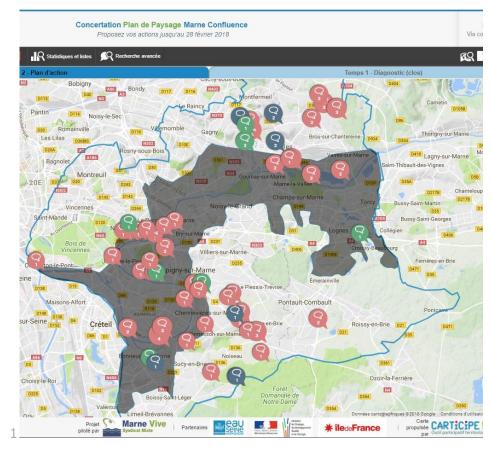








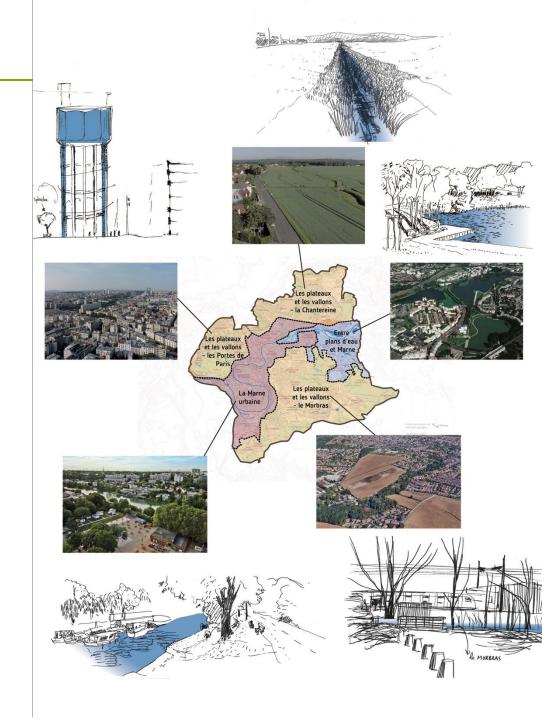






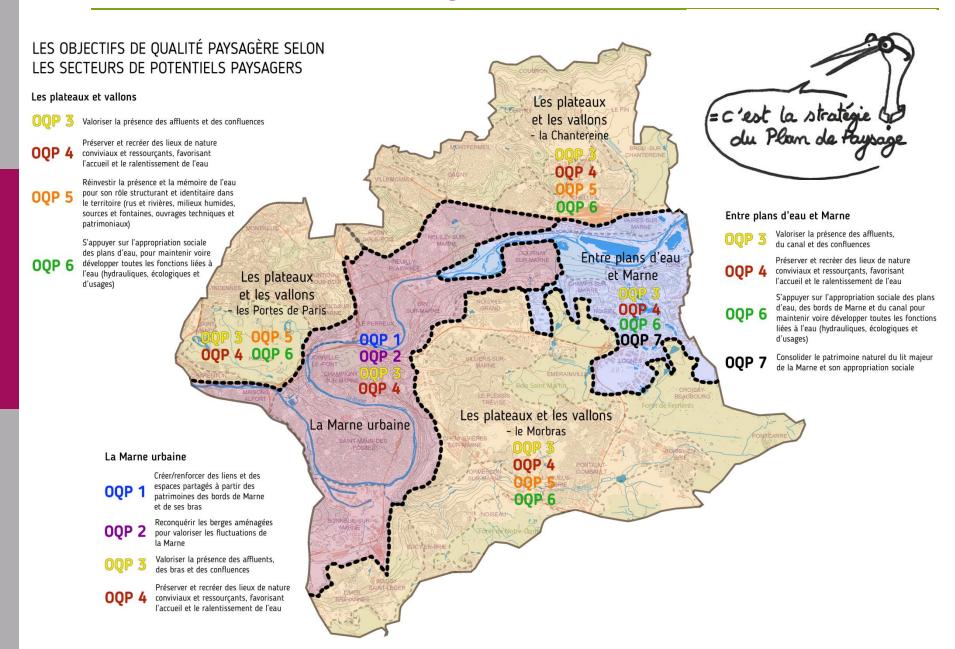
Le Plan de Paysage







7 objectifs de qualité paysagère pour orienter l'action





Le plan d'actions, un outil au service du « réflexe paysage »

- Un référentiel de questionnements qui invite à :
 - décloisonner les processus d'aménagement,
 - > donner du sens vis-à-vis des enjeux,
 - > favoriser leur **production collective**.
- Du « sur mesure » : s'adapter selon les lieux, les temps du processus d'aménagement
- Il installe et met en œuvre le « réflexe paysage » dans les processus d'aménagement (concertation, planification, projets...

Les bonnes questions?

- les échelles de temps

- les échelles spati ales

- la coopération entre les territoires

- la multifactionnalité

- la qualité enbaine, évologique, psysagin





Le plan d'actions = un référentiel de questionnement



00P 5 : Réinvestir la présence et la mémoire de l'eau pour son rôle structurant et identitaire dans le territoire (rus et rivières. milieux humides, sources et fontaines, ouvrages techniques et patrimoniaux)



Cet objectif vise à recenser, révéler et mettre en valeur les traces de l'eau dans le territoire, son histoire, ses paysages, et à s'appuyer sur ces atouts dans l'aménagement et l'appropriation des paysages.

Il se décline selon deux objectifs stratégiques :

Redonner de l'espace et de la lisibilité aux tracés anciens et actuels de l'eau.

Mettre en place une approche pédagogique autour du cycle de l'eau et de son cheminement dans la ville.



Les objectifs opérationnels et les actions

Les Plateaux et Vallons : Morbras et Chantereine



Re-marquer les vallons et vallées

- Identifier, protéger et restaurer les continuités écologiques et de cheminement le long des vallons (ou des talwegs), en reliant les réservoirs de biodiversité et les espaces de nature conviviale
- Identifier les possibilités et aménager des accès et des franchissements des rus
- Réglementer le rapport des nouveaux aménagements avec les petites rivières, en respectant leur localisation et leur identité (charte paysagère, cahier des prescriptions, fiches de lots, OAP)

Valoriser le cycle de l'eau et son cheminement

- Étudier les potentiels tronçons de ruisseau à ciel ouvert « renaturable » pour redonner un fonctionnement hydro-morphologique et écologique vertueux aux rus (diversification des profils de berges, des facies d'écoulement, des strates végétales)
- Étudier les potentiels d'aménagement d'espaces publics et/ou partagés entourant les rus dans les quartiers urbanisés
- Former et encourager les privés à entreprendre une gestion respectueuse des rus et cours d'eau

Signifier le cycle de l'eau et l'eau invisible ou disparue

- Créer une carte interactive autour de l'eau. de sa mémoire et de ses paysages (s'orienter vers un SIG métropolitain)
- Créer des itinéraires historiques du patrimoine liés à l'eau (fontaines, rus, sources, mares)
- 87. Garder la trace de l'eau invisible ou disparue dans les aménagements
- Inventorier et inscrire la présence actuelle ou les traces anciennes de l'eau (rus, sources, plans d'eau milieux humides...)







Valoriser les initiatives existantes et le réseau d'acteurs



QUELQUES INITIATIVES EN ÉCHO SUR LE TERRITOIRE ÉVOQUÉES PAR LES PARTICIPANTS AU FIL DE LA DÉMARCHE

Restauration de la zone humide du Bois Madame et du ru des Pissottes (Ville de Chelles, SGP)

Étude prospective sur le secteur Sud Triage et ZA la Trentaine à Chelles et Vaires (EPAMARNE/Agence ANMA)

Retrouver le chemin de l'eau et redécouvrir le ru de Chantereine. en travaillant sur les abords de la zone SNCF et de la zone d'activité traver sées

81.

Réunions d'échanges dans le cadre de l'aménagement « Plein sud » à Roissy-en-Brie avec les porteurs de projets, pour les inciter à s'investir dans la renaturation du ru de la Longuiole (SMAM, SMV)

Aménagement du quartier du Bel Air à Montreuil (Ville de Montreuil)

Gestion à ciel ouvert et intégrée des eaux pluviales Réalisation et affichage dans la rue de panneaux expliquant le rôle des noues et leur fanctionnement

89 & 90.

Contrat Marne Confluence 2018-2023 (Ville de Paris - SMV) Création d'une rivière entre le lac des Minimes et l'esplanade

Réaménagement de l'esplanade Saint-Louis (susceptible de déconnecter 25 000 m² de surface active





Quartier du Bel Air à Montreuil : mise en place de panneaux d'information expliquant le rôle et le fonctionnement des noues

88.

 Inscription du tracé du ru de Chantereine à ciel ouvert et busé dans le rapport de présentation et le PADD du PLU (Ville de Brou-sur-Chantereine)



Rapport de présentation : représentation du tracé du ru de Chantereine

PLU Chelles - Zonage : Classement en zone N des emprises correspondant au tracé enterré de la rivière des Dames (Ville de Chelles)

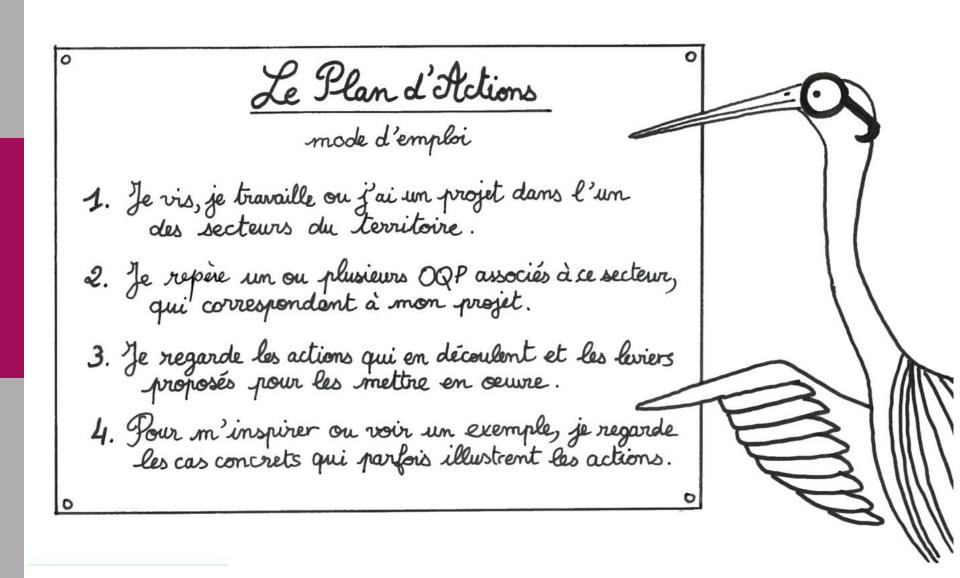




la rivière des Dames, aujourd'hui enternée



Mettre en œuvre le plan d'actions

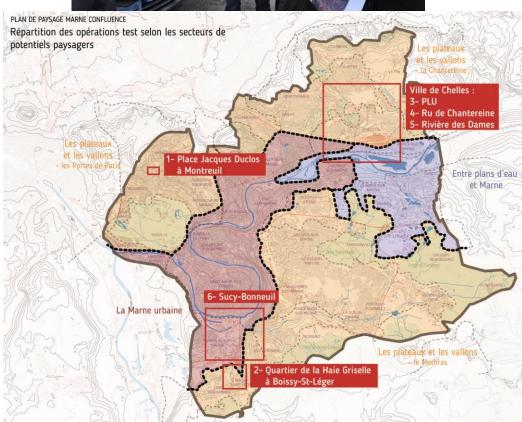








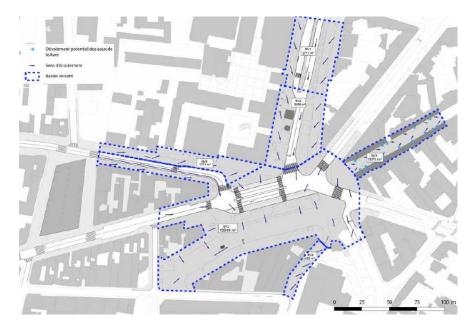




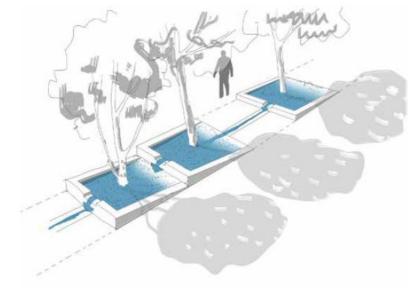


Place Jacques Duclos - Montreuil









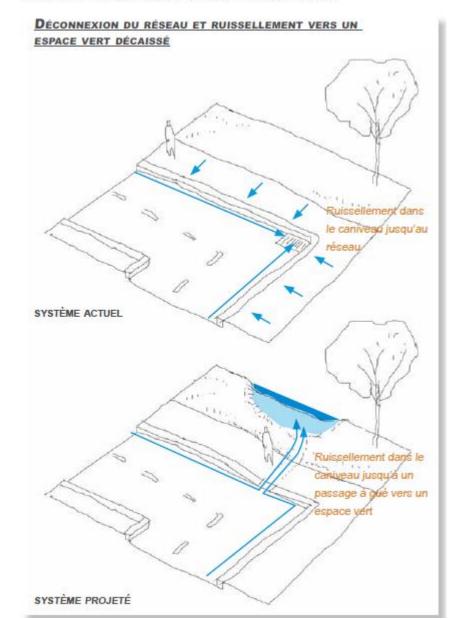


Quartier Haie Griselle - Boissy

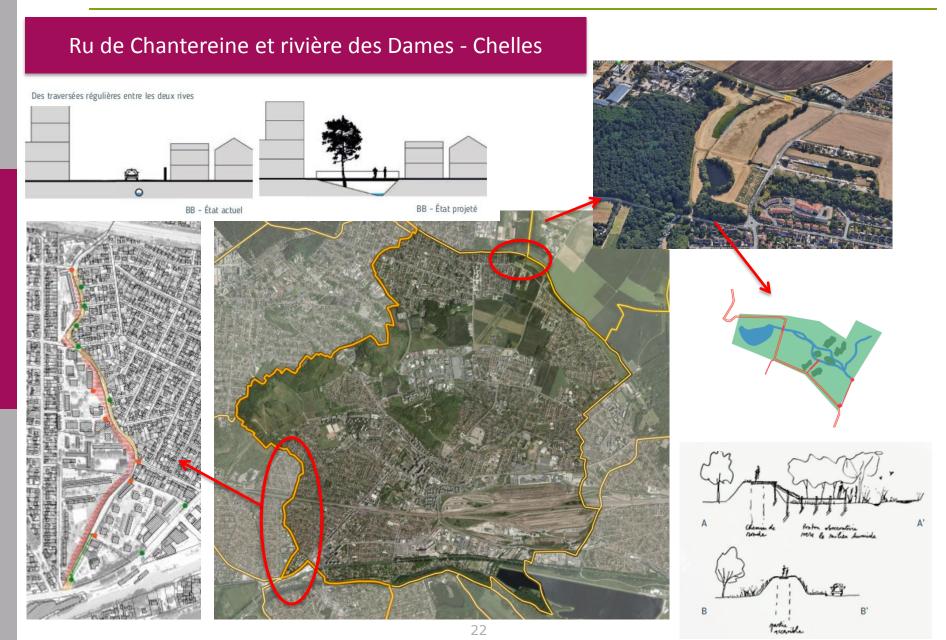




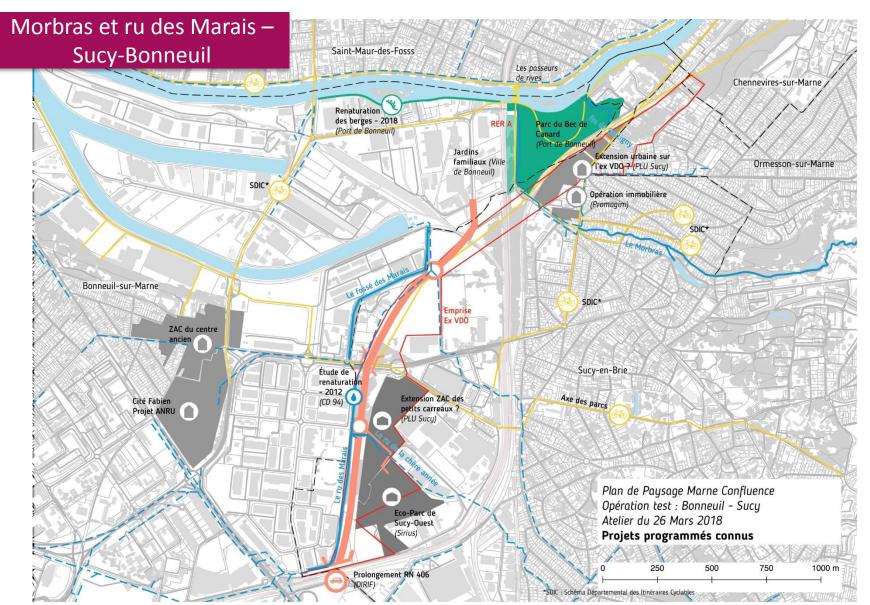
EXEMPLE DE DÉCONNEXION DES EAUX DE RUISSELLEMENT







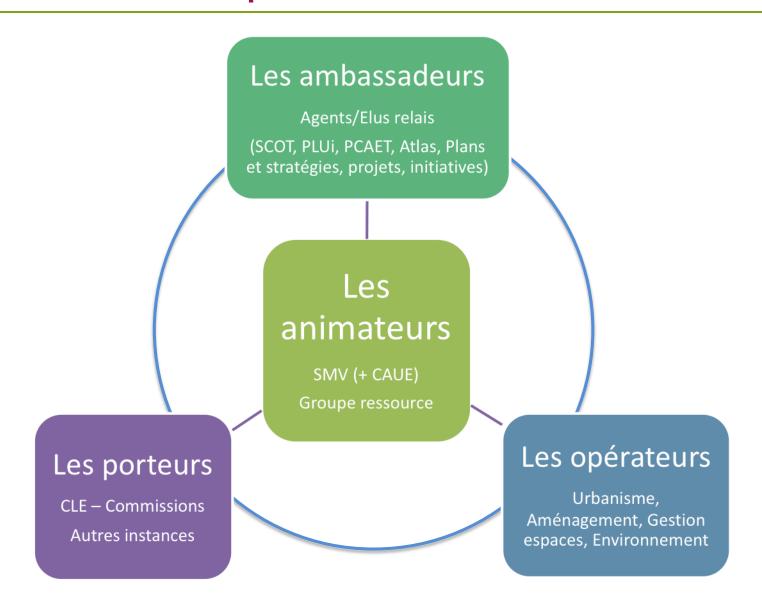




23



Et maintenant? Dispositif de mise en œuvre et d'animation





❖ Convention pluriannuelle avec les CAUE 77 – 93 – 94

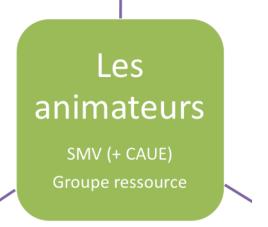
- → Arpentages terrains
- → Ateliers d'échanges
- → Etudes de cas
- → Supports de valorisation











❖ Partenariat avec l'ARB





Les ambassadeurs

Agents/Elus relais

(SCOT, PLUi, PCAET, Atlas, Plans et stratégies, projets, initiatives)

- ❖ Renforcement des liens avec les acteurs relais locaux
 - → Rencontre / Webinaires avec services de l'Etat et des CAUE
 - → Animation territoriale : participation aux démarches de planification et partenariat avec les CAUE pour l'analyse des PLU
 - → Contribution à un Contrat d'Intérêt National (CIN) => lancement d'une étude cadre « Paysage – Eau – Biodiversité »





- Faire émerger des projets qui intègrent les enjeux eau paysage biodiversité dans l'aménagement du territoire
 - → Signature du contrat d'actions
 « Trame verte et bleue » 2018-2023
 - → Mise en place d'une animation« eaux pluviales » en 2019



Les opérateurs

Urbanisme, Aménagement, Gestion espaces, Environnement



❖ S'appuyer sur les instances du SAGE pour suivre et piloter l'action

- → Réunion de mobilisation des acteurs de l'aménagement dans le cadre de la commission « Eau dans l'aménagement » du SAGE : octobre 2020
- → Mettre la CLE en responsabilité de définir les secteurs / acteurs prioritaires pour concrétiser le SAGE / Plan de paysage





Avec un peu de recul

- Une démarche très enrichissante :
 - Pour l'animateur (élargissement vision et réseau d'acteurs)
 - ... et les participants
- Qui complète l'état des lieux du SAGE et les leviers pour sa mise en œuvre (OQP, approche des projets...)
- Exercice des « opérations-test » très utile pour tester la dimension opérationnelle du Plan de Paysage et poser les bases d'un accompagnement ultérieur
- Une appropriation qui reste insuffisante, faute d'avoir la main sur les opérations (pas maître d'ouvrages).
- Une opportunité de renforcer ou de tisser de nouveaux liens (CAUE)
- Animation, animation ! (trouver des partenaires, des soutiens)



Pour aller plus loin

❖ Site internet : http://www.sage-marne-confluence

Supports du Plan de paysage :

- Rapports d'étude
- Vidéos (5' et 15')
- Document de présentation (20 pages)

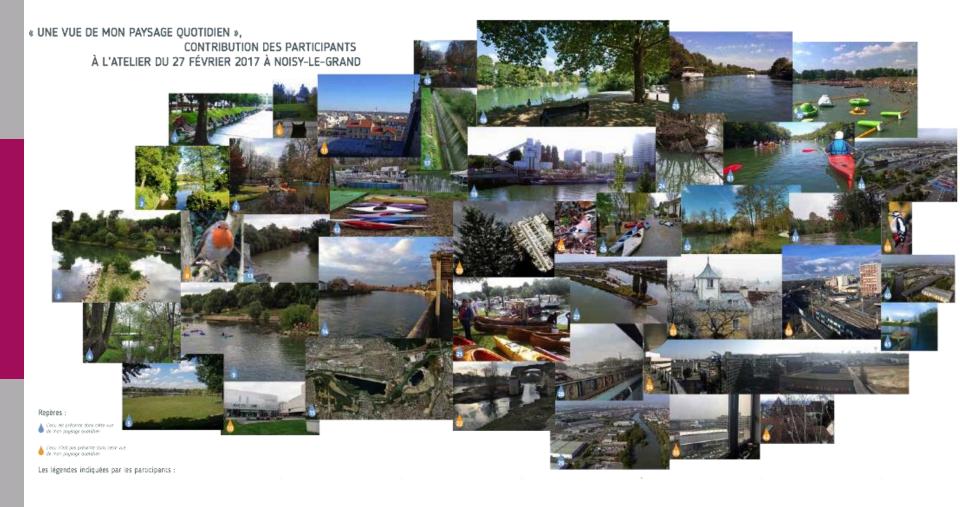
Coordonnées :

Christophe DEBARRE
Chargé de mission « eaux pluviales »
christophe.debarre@marne-vive.com
01 45 11 65 71









Merci pour votre attention